Municipalité de Trois-Rives

AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION PARTIELLE

DATE DU SCRUTIN : 20 décembre 2026

Est, par la présente, donnée par Mélanie Doucet, présidente d'élection, que, après la période de mise en candidature pour l'élection partielle au poste ci-après mentionné, la personne suivante a été proclamée élue par acclamation :

Poste	Nom de la personne élue
Conseiller - Numéro 6	Roger Roy

Aucun scrutin n'a donc été tenu pour ce poste.

Donné à Trois-Rives, ce 20 novembre 2026

Mélanie Doucet

Présidente d'élection

SM-66-VF (21-02)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 260